EMFIMASTIC PU PARQUET

DESCRIPTION

EMFIMASTIC PU PARQUET est un mastic élastomère monocomposant à prise rapide à base de polyuréthane réticulant rapidement au contact de l'humidité de l'air ou des supports.
EMFIMASTIC PU PARQUET est un mastic souple, conforme à la norme NF EN 14293 (DTU 51.2) et un mastic élastique conforme à la norme ISO 17178.

DOMAINES D'APPLICATION

EMFIMASTIC PU PARQUET est destiné à la pose de tous types de parquets (massifs et contrecollés) et est spécialement adapté pour des collages de très hautes performances : zones de grand trafic, sols sportifs, établissements scolaires et publics, etc.
EMFIMASTIC PU PARQUET présente une excellente adhérence des parquets de toutes essences, pavés de bois debout, lamelles sur chants, parquets densifiés, parquets vernis, parquets contrecollés, etc. sur la plupart des supports usuels du bâtiment tels que bois (et ses dérivés), chape en béton ou en anhydrite, carrelage, dalle plastique, métal, chape non ragréée.
EMFIMASTIC PU PARQUET permet de rattraper les défauts du sol et reste souple après polymérisation, ce qui améliore grandement le confort acoustique des parquets.
EMFIMASTIC PU PARQUET convient également pour le collage des lambourdes sur le support et pour le collage du parquet sur les lambourdes, pour le collage de plinthes (prévoir un maintien mécanique pendant la polymérisation) et de barres de seuil (en bois, aluminium ou inox – essais préalables nécessaires sur les plinthes en PVC) ainsi que pour la pose des marches et contremarches en bois sur escaliers en béton.
Du fait de son excellente résistance à l'humidité, ce mastic est parfaitement adapté pour la pose de parquets dans des salles de bains, cuisines ou pour des piscines en intérieur.

EMFIMASTIC PU PARQUET ne convient pas pour la pose de parquet sur des supports bitumineux, ainsi que sur les sols chauffants ou avec systèmes de climatisation réversible (planchers chauffants et refroidissants).

DONNÉES TECHNIQUES

Aspect	Pâte thixotrope
Couleur	Merisier
Densité à 20°C	1,16 ± 0,02
Coulure (ISO 7390)	< 3 mm
Température d'application	15 à 35°C
Temps de formation de peau à 23°C et 50 % HR	70 ± 20 min *

Vitesse de réticulation à 23°C et 50 % HR	> 3 mm après 24h
Dureté Shore A (méthode interne IT-20 issue de la norme ISO 868 – 3 secondes)	Env. 40 après 14 jours
Module à 100 % (ISO 37)	Env. 0,3 MPa
Allongement à la rupture (ISO 37)	> 600 %
Résistance à la température	-40 à +90°C (sur mastic polymérisé)
Résistance aux acides et bases diluées	Moyenne
Résistance aux rayons UV	Bonne

* ce temps dépend de l'hygrométrie et de la température ambiante. Afin de garantir une bonne adhésion, il est impératif d'effectuer le collage avant que le produit n'ait formé sa peau.

MODE D'EMPLOI

La préparation des supports et la mise en œuvre doivent être conformes au DTU 51.2 (norme NFP 63-202).

Préparation des supports :
Les supports doivent être propres, secs et exempts de graisse, de poussière, de fissures, débris ou autres contaminants.
Une mesure de la cohésion de la dalle béton est recommandée (DTU 51.2).
Le dallage ou le plancher ne doit pas être susceptible d'exposer le parquet à des remontées ou des infiltrations d'humidité sous quelque forme que ce soit.
L'humidité relative du support doit être au maximum de 3% pour une chape en béton et de 0,5% pour une chape en anhydrite.
Ne pas travailler au-dessous de 15°C ni à une humidité relative supérieure à 65%. Si nécessaire, chauffer et ventiler la pièce.
L'humidité des parquets doit être comprise entre 7 et 11%.
Le défaut de planéité toléré est de 5 mm au maximum sous la règle de 2 m.
Sur chape anhydrite, le ponçage est obligatoire (se renseigner auprès du chapiste pour la validation du procédé).
Sur supports difficiles (nous contacter) appliquer au rouleau le primaire d'adhérence époxy EMFIPRIM ÉPOXY avant la pose directe du parquet ou avant la réalisation d'un ragréage de sol P3.
Le parquet doit se trouver au moment de la pose avec un taux d'humidité proche de celui qu'il aura ultérieurement. Il est préférable de l'entreposer 48 heures dans la pièce avant le début du collage.

Mise en œuvre :
EMFIMASTIC PU PARQUET s'applique sur le support ou le parquet au moyen d'un pistolet manuel, pneumatique ou électrique, en plots ou en cordons (Ø 6 mm) appliqués perpendiculairement aux lames de parquet et espacés d'environ 10 cm.
Ne pas serrer les lames et respecter un jeu de dilatation de 10 à 20 mm tout autour de la pièce. Après la pose, exercer un marouflage suffisant pour assurer un contact parfait entre le mastic et les substrats.
L'ouverture à la marche est de 24 heures à 20°C (trafic léger possible à partir de 12 heures).
Attendre au moins 48 heures (pour une température de 20 à 23°C et une humidité de 50 %) avant ponçage du parquet.

Nettoyage :
Nettoyer les outils avec EMFINET 683, de la méthyléthylcétone (MEC), de l'acétone ou avec une lingette EMFICLEAN AL avant polymérisation du mastic. Après polymérisation, l'abrasion est nécessaire.

LIMITATIONS

Ce produit doit être utilisé dans les 24 heures qui suivent l'ouverture de l'emballage, sinon le mastic risque de polymériser.
Ne pas appliquer à une température inférieure à 15°C ou si l'humidité du parquet dépasse 11 %.
Pendant la polymérisation, éviter tout contact avec des polymères MS, PU hybrides ou silicones non polymérisés ainsi qu'avec des alcools ou de l'ammoniaque.

CONSOMMATION

Avec une cartouche de 300 ml : env. 1 m² avec des cordons (Ø 6 mm) espacés de 10 cm.
Avec une poche de 600 ml : env. 2 m² avec des cordons (Ø 6 mm) espacés de 10 cm.

STOCKAGE ET CONSERVATION

12 mois en emballages d'origine hermétiquement fermés stockés à une température inférieure à 25°C.
En cas d'application par temps froid, entreposer vers 20°C avant utilisation.

CONDITIONNEMENT

Cartouches de 300 ml et poches de 600 ml.
Pour d'autres conditionnements, nous consulter.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Consulter la fiche de données de sécurité avant toute utilisation.

Les présentes indications techniques reposent sur les connaissances et expériences que nous avons acquises et toute erreur, inexactitude, omission, insuffisance rédactionnelle qui résulte de l'évolution technologique et de la recherche entre la date d'émission de ce document et la date d'acquisition du produit ne pourra nous être opposée.
L'utilisateur du produit est tenu préalablement à sa mise en œuvre de procéder à tout essai lui permettant de vérifier que le produit est adapté à l'emploi envisagé.
En outre, tout utilisateur du produit est tenu de rechercher auprès du vendeur ou du fabricant toute information technique inhérente à la mise en œuvre dans l'hypothèse où les indications dont il dispose lui semblent devoir être précisées, que ce soit pour un usage normal ou pour un usage spécifique de notre produit.
Notre garantie s'exerce dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur ainsi que des normes professionnelles en vigueur et encore conformément aux stipulations de nos conditions générales de vente.
Les données résultant de la présente fiche technique sont purement indicatives et non exhaustives tout comme l'est toute information fournie verbalement sur simple appel téléphonique d'un prospect ou d'un client.

3 rue Ettore Bugatti - 67500 Haguenau
Tél : 03 88 90 60 00 - Fax : 03 88 73 48 38
Internet : http://www.emfi.com - Mél. : emfi@emfi.com
Rédacteur : CD